



Le budget 2014 à la loupe

Premier budget du mandat, le budget 2014 a été discuté et adopté à l'unanimité lors de la séance du conseil municipal du 25 avril.

Il a été élaboré dans un contexte de baisse des dotations attribuées par l'état aux collectivités.

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine pour l'année l'ensemble des actions qui seront entreprises. C'est à la fois un acte de prévision et d'autorisation :

-Acte de prévision : le budget constitue le programme financier évaluatif des recettes à encaisser et des dépenses à faire pour 2014.

-Mais le budget c'est aussi un acte d'autorisation : le maire n'est autorisé à engager les dépenses que dans la stricte limite des crédits votés par son conseil municipal.

LES GRANDES ORIENTATIONS POUR 2014

Le budget 2014 répond à un triple objectif :

-Maîtriser les dépenses de fonctionnement

-Poursuivre l'effort communal en termes d'investissement

-Conserver les taux communaux des impôts locaux :

TH : 7.96 %, TFB:11.53 %, TFNB:50.38 %, inchangés depuis 2011



Le budget s'équilibre à la somme de 1 071 417 € : 485 380 € pour le fonctionnement et 686 037 € pour l'investissement

A RETENIR

-Une capacité élevée d'autofinancement de 155 380 € en 2014 qui intègre les excédents cumulés des exercices antérieurs.

-L'inscription d'un emprunt de 340 000 € pour la construction des 2 villas communales dans l'éco lotissement de Garnier (dont 240 000 € en prêt relais dans l'attente de la vente des 6 lots).

-Une prévision de crédits de dépenses de 40 000 € pour réaliser une extension de la MAM et permettre d'augmenter la capacité d'accueil des enfants.

-Une dépense de 76 € par habitant pour financer les frais de fonctionnement des écoles primaires (à rapprocher de la recette fiscale de la taxe d'habitation de 82 € par habitant).

Le Maire

Gilbert DEJOURS

Commémoration du 8 mai



Le traditionnel dépôt de gerbe au monument aux morts de la Bâtie de Crussol a eu lieu dans le recueillement en présence des anciens combattants, des sapeurs pompiers, des habitants de Champis et des élus locaux. Moment très émouvant avec la lecture de la jeune Axelle d'Antoulin élève de l'école d'Alboussière-Champis.



Mairie de CHAMPI S
30 route de La Bâtie de Crussol
07440 CHAMPI S

Tel.04.75.58.31.37 Fax.04.75.58.28.13
mairie.champis@inforoutes-ardeche.fr
www.champis.fr

Horaires d'ouverture au public :
Mardi et jeudi : 9h-12h
Vendredi : 13h-16h



Les travaux en cours

Aménagement de la route départementale 219

Le Conseil Général de l'Ardèche achève les travaux d'élargissement et de sécurisation entre Garnier et Saint-Sylvestre. Le coût de ces aménagements qui s'élève à 150 000 € (100 000 € de terrassement et 50 000 € pour la réfection de la chaussée) améliore dans une douzaine de virages la sécurité tant des automobilistes que des cyclistes. Les déplacements vont se trouver facilités pour tous. Une visite de chantier a été effectuée le 25 avril en présence de Jacques Dubay, Conseiller Général, des techniciens de la DDT et des élus de Champis.

Un chemin rural refait à neuf

Très dégradé (végétation, éboulements), le chemin rural reliant Caucade à la Peyrouse a été restauré par « le Tremplin ». Désormais, il est accessible à tous les amateurs de randonnées pédestres.



La grande guerre exposée à Champis

A compter du 15 Juin jusqu'au 25 juin une exposition sur la guerre de 1914 - 1918, organisée dans le cadre du centenaire par les Amicales Laiques du Pays de Crussol sera installée par les Anciens Combattants d'Alboussière - Champis et sera ouverte au public, salle du Conseil municipal à la bâtie de Crussol ou au temple de la Bâtie qui serait ouvert à cette occasion.

Parallèlement, tous les documents recueillis dans les archives ou auprès des familles sur nos 26 Poilus tombés au combat, nos 5 prisonniers ainsi qu'une infirmière de guerre de Champis sont en cours de numérisation par les archives départementales.

Dans les prochains mois, ils seront consultables par tous. Si vous avez des photos ou des documents merci de prendre contact avec la mairie dans les meilleurs délais.

Le 15 juin, marchons pour vaincre les maladies rares

Organisée par les Aînés ruraux du secteur du Duzon, une marche au profit de « Marchons pour vaincre les Maladies Rares » est proposée à tous les amateurs de randonnées. 5 parcours sont proposés : 3, 6, 7, 10 et 15 kms. Les inscriptions (5 €), gratuites pour les moins de 10 ans, se feront entre 8 h et 10 h salle du conseil municipal à Champis. Café d'accueil offert par le Club des Bienheureux de Champis, Pogne offerte par la mairie de Champis. A l'arrivée pique-nique tiré du sac, avec un apéritif offert par GROUPAMA. L'intégralité de la recette sera reversée à la fondation « Marchons pour vaincre les maladies rares ».

5 et 6 juillet la fête du village

Cinq années durant, sous l'impulsion de sa présidente Dany Vaugrenard, le Festival de la « Terre et du Vent » a eu pour ambition de réunir les Champinois le premier week-end de juillet. Si le thème du vent est abandonné, la nouvelle équipe municipale souhaite maintenir cet esprit de convivialité avec la fête de notre village.

Cette année ce sera un programme plus « terre à terre » que nous vous proposons; avec Samedi 5 juillet un tournoi de pétanque dès 14h, un barbecue à 19h suivi d'un bal folk. Dimanche 6 juillet, dès 12 h méchoui, avec des animations tout au long de l'après-midi.

Nous vous attendons très nombreux. Renseignements auprès de la présidente de A.P.A.CH : Janine Gaillard au 07.81.63.86.97



7^{ème} Festival Musique d'été au pays de Crussol

Judi 31 juillet le théâtre de verdure de Champis accueillera Anne Sila. A 23 ans, Anne Sila présente un CV qui annonce les meilleurs présages avec des collaborations prestigieuses et inattendues, entre classique, jazz, chant du monde et chanson. Autres dates à retenir : St-Romain 10.07 Boffres 17.07 Alboussière 24.07 St-Sylvestre 7 août-Concerts à 21 heures

Le proverbe

"Lo 24 de junh lo cocut se'n vai de peur d'aver a acampar lo fen. Coma se saup, lo cocut es un feneiant!"

"Le 24 juin, le coucou s'en va de peur d'avoir à ramasser le foin. Comme on le sait le coucou est un fainéant!"